



Le Maire
Alain CHANIER

Ce printemps et ce début d'été furent particulièrement chauds, et pour certains d'entre vous insupportables, mais heureusement sans conséquence pour les Chamblétois. Ce beau temps aura permis à nos associations et notre école de réaliser des prouesses quant à l'organisation des manifestations. La fête du bœuf fut un nouveau succès, avec des initiatives nouvelles, une organisation différente, et un spectacle fil rouge de l'après-midi tout à fait en ligne avec la thématique. Félicitations au président du comité des fêtes Fabien AUGAGNEUR, à son conseil d'administration et à tous les bénévoles qui ont œuvré en amont, pendant et en aval de cette belle réussite. La kermesse des écoles fut également attractive avec plus de 20 animations au programme de l'après-midi, félicitations à Anne-Gaëlle la directrice et à tous ses

collègues, tous dévoués avec beaucoup d'imagination pour présenter un spectacle de qualité offert à tous les parents d'élèves. Également merci à l'amicale laïque, ainsi qu'à Carine OZOUF qui a assuré la présidence de l'association dans des conditions particulières, et bien sûr à tous les membres qui n'ont rien lâché, et collaboré en tenant des jeux, la buvette « la bienvenue » et le panier garni. L'actualité ne manque pas de piment dans notre commune, mais un soutien à ce monde associatif serait le bienvenu pour les acteurs responsables de la qualité de vie à Chamblet. Pour ce qui concerne la vie économique, nous réalisons en ce moment les travaux de voirie du quartier du Chéroux, où n'en doutons pas les riverains verront une transformation de leur quotidien. Un seul contretemps concerne

la rue de la Faucherelle, dossier d'assainissement pour lequel j'ai déposé un recours auprès de l'agence de l'eau. Pour un détail administratif, le chantier ne peut être réalisé à ce jour. Si nécessaire, nous reconduirons le projet sur 2018. L'acquisition de différents matériels a nécessité un investissement : un désherbeur infrarouge, une tondeuse, une perche d'élagage. Enfin, j'en terminerai avec un retour aux 4 jours d'école dès la rentrée scolaire en septembre. Cette décision fut prise en conseil municipal et en conseil d'école avec une très large majorité puisque dans les 2 votes seulement 2 représentants se sont abstenus. Certes, la période de congés est commencée, mais je souhaite à chacun d'entre vous un bel été, de très bonnes vacances où que vous soyez.

Actualités

Kermesse de l'école

La traditionnelle kermesse s'est déroulée samedi 10 juin, dans la cour de l'école où parents, grands-parents et amis étaient venus en grand nombre. Une vingtaine de numéros se sont succédés sur le podium, certains même avec la tenue adaptée à la météo ambiante comme les vahinés ou les Maoris.



L'équipe enseignante avait, une nouvelle fois, déployé toute son énergie pour proposer un programme riche et diversifié. Le spectacle s'est achevé par un moment d'émotion offert par les CM2 à leur « maîtresse Anne-Gaëlle » en interprétant « cette année-là » revisitée par leurs soins. Avant de laisser place aux jeux, Carine OZOUF, présidente de l'Amicale Laïque, a offert à chaque élève partant en 6ème une calculatrice, une clé USB et un stylo. La soirée s'est terminée au sein de l'école par un repas convivial partagé entre parents d'élèves, enseignants et bénévoles de l'Amicale Laïque.

Spectacle équestre pour la 16^{ème} Fête du Bœuf

Pour l'édition 2017 de la Fête du Bœuf, animée par Mathieu BUET et sa verve habituelle, les organisateurs avaient rendez-vous avec le soleil pour un spectacle équestre. Ainsi, l'écurie KALIDOR a présenté différents numéros de dressage et de travail des chevaux, dont certains en compagnie de l'équilibriste Simone, ou d'obstacles en feu. En fin d'après-midi, la compagnie ANJAÏ a présenté Eddy BOLINEAU ... Magouille et Giboulée dans « ONE MAN CHEWO », une heure de spectacle humoristique qui a conquis les spectateurs. Avant le repas du soir, « Les ENFANTS TERRIBLES » ont envahi le site de leurs morceaux endiablés de pop-rock. Des jeux inédits : rouli-roula, course de garçons de café et tournoi de baby-foot humain, ont permis à certains, enfants ou adultes, de devenir acteurs du site en déclenchant les fous rires des supporters d'un jour. La retraite aux flambeaux, le feu de Saint Jean et le feu d'artifice tiré sur l'étang communal ont clôturé la journée. Pour la restauration, la nouvelle formule « hamburgers-frites » a connu le succès escompté sans perturber les inconditionnels du traditionnel faux-filet sur le gril.



Fabien AUGAGNEUR et son équipe, remercient sincèrement, pour leur fidélité et leur spontanéité, les bénévoles qui répondent présents pour la mise en œuvre de la fête ainsi que les partenaires qui participent chaque année à la réussite de cette manifestation.

Forum des associations

Les associations chamblétoises vous attendent nombreux **samedi 16 septembre à partir de 14H00** au complexe Gustave PIOT pour découvrir les nombreuses activités proposées par le tissu associatif local.

Conseil municipal du 4 mai 2017

Aménagement de voirie rues de la Carrière et Côte du Chéroux

Quatre entreprises ont transmis une proposition : ALZIN, COLAS, SMTPB et SMC. Suite à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études BTM, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise COLAS, pour un montant de travaux de 95 560,63 € HT.

Assainissement rue de la Faucherelle

Trois entreprises ont transmis une proposition : ALZIN, COLAS et LAUVERGNE COLLINET. Suite à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études BTM, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise ALZIN, pour un montant de travaux de 36 417,50 € HT. Concernant le contrôle des réseaux après travaux, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de la SRA SAVAC – SUEZ d'un montant de 2 597 € HT.

Conseil municipal du 8 juin 2017

Projet de parc éolien

Le conseil municipal, par 8 voix pour et 5 abstentions (Nicole COSSIAUX, Michel HUREAU, Arnaud LAMY, Delphine MICHARD et Joséphine SILVA), émet un avis favorable de principe sur le projet de parc éolien sur le territoire de la commune, au profit de la Société Vents d'Oc Énergies Renouvelables. Les élus autorisent cette société à conduire toutes les études techniques et environnementales, à déposer toutes les demandes administratives nécessaires pour valider la faisabilité du projet éolien sur ce site, et donnent un accord de principe à la pose d'un mât de mesure de vent et à l'établissement des accords fonciers entre la société et les propriétaires concernés.

Aménagement de voirie rues de la Carrière et Côte du Chéroux

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'avenant au marché de l'entreprise COLAS d'un montant de 16 741,75 € HT. Cet avenant est justifié par la mise en œuvre d'un enrobé à la place de l'enduit tricouche initialement prévu, compte tenu de la topographie des lieux.

Aménagement de voirie rue des Thuelles

Deux entreprises ont transmis une proposition : ALZIN et COLAS. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'entreprise ALZIN, pour un montant de travaux de 26 496 € HT.

Tarifs tickets de garderie

Les tarifs des tickets de la garderie n'ont pas évolué depuis le 1^{er} septembre 2012. Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et une abstention (Michel HUREAU), de fixer le prix des tickets de la garderie, à compter du 1^{er} août 2017, à 2 € pour le matin et 3 € pour le soir.

Aménagement cheminement piéton route de Montluçon

Le conseil municipal retient, à l'unanimité, la proposition du bureau d'études BTM qui s'élève à 5 000 € HT pour la mission de maîtrise d'œuvre.

En complément de la délibération du 2 février 2017, validant le projet estimé à 72 000 € HT, le conseil municipal sollicite l'aide du conseil départemental au titre du dispositif de soutien aux aménagements d'espaces extérieurs publics.

Le plan de financement est donc le suivant : État - DETR : 7 831,08 € – Conseil Départemental : 21 600 € – Autofinancement : 42 568,92 €.

Acquisitions amiables d'immeubles – EPF SMAF Auvergne

Le conseil municipal autorise, par 12 voix pour et 2 abstentions (Arnaud LAMY et pouvoir Michel HUREAU), autorise l'Établissement Public Foncier – SMAF Auvergne à acquérir

Règlement garderie

De nombreux abus, notamment quant aux horaires, ayant été constatés, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'instaurer un règlement pour la garderie et valide le document établi pour l'année scolaire 2017-2018.

Tarifs cantine scolaire

Le conseil municipal, décide, par 12 voix pour, 1 abstention (Arnaud LAMY) et 1 contre (Michel HUREAU), de fixer le tarif de l'accueil à la cantine scolaire pour les enfants avec PAI (Plan d'Accueil Individualisé) dont le repas est fourni par les parents à 1 €, à compter du 1^{er} septembre 2017. Les autres tarifs restent inchangés.

Règlement cantine scolaire

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le règlement de la cantine scolaire établi pour l'année scolaire 2017-2018.

Organisation des rythmes scolaires

La participation aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) n'étant pas obligatoire, les activités ne profitent pas à tous les enfants (109 enfants sur 166 inscrits cette année). Une proposition de dérogation à la réforme de 2013 permet d'autoriser le retour à la semaine des 4 jours d'école et l'abandon des TAP. Au vu de ces éléments, le conseil municipal, propose, par 12 voix pour et 2 abstentions (Michel HUREAU, Arnaud LAMY), l'organisation de la semaine scolaire suivante à compter de la rentrée 2017 : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Croix-Rouge

Campagne de sensibilisation auprès du grand public à Chamblet à raison de 3 jours maximum entre le 14 août et le 9 septembre 2017. L'équipe de la Croix-Rouge sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

à l'amiable les parcelles cadastrées :

- section AA n° 165 et 166 situées 8 route de Montluçon et 3 rue du Tailleur, dans le cadre du projet de création d'une Maison d'Assistantes Maternelles.

- section AB n° 84, 85, 86, 87 et 88 situées route de Commeny et rue de la Peyruis, dans le cadre du projet de construction de bâtiments d'accueil pour des personnes isolées.

Ces acquisitions seront réalisées sur la base d'évaluations de la valeur vénale de ces immeubles réalisées par le service des Domaines.

Assistance technique du Département pour l'assainissement collectif

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'avenant à la convention du 4 avril 2013, comprenant : la prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2017, la transmission des résultats au format numérique, le transfert automatique de la convention en cas de transfert de compétence en cours d'année.

Admission en non-valeur - titres de recettes assainissement

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant total 549,54 €.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2016 et décide de le mettre en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement www.services.eaufrance.fr.

Projet de réouverture de la carrière d'Archignat

Les élus du conseil municipal demandent, par 8 voix pour et 6 abstentions (Nicole COSSIAUX, Annie JARDOUX, Jean-Pierre JACQUET, Liliane MERITET, Delphine MICHARD et Joséphine SILVA), à Monsieur le Préfet de suspendre toute autorisation relative à cette carrière, le temps d'organiser une nouvelle consultation du public et des municipalités concernées de manière à ce que les arguments des élus et des habitants soient effectivement pris en compte, de manière démocratique, à hauteur des enjeux et en toute indépendance et transparence.

Infos diverses...

2 garages libres : Impasse des Tourterelles

Tri'tou mobile :

5, 6 et 7 octobre à Saint-Angel

SIVOM Région minière :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2016 est consultable en mairie.



Commémoration du 8 mai 1945

Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts. Deux gerbes ont alors été déposées par le monde combattant et la municipalité.

Après le chant des partisans, André ROUX a lu le message de l'UFAC et Alain CHANIER celui du maréchal de Lattre de Tassigny et du secrétaire d'État chargé des anciens combattants.



La Marseillaise a été chantée dans sa version complète par une vingtaine d'élèves de l'école encadrés par leurs enseignants.

468 € pour la coopérative scolaire

Dimanche 14 mai, aux Champs d'Blé, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents fêtaient le printemps. Les animations variées mises au point par la commission extra-municipale en partenariat avec l'équipe enseignante ont permis d'explorer les graines sous toutes leurs formes.



À l'issue de cette 9^{ème} édition du Printemps de Chamblet, la somme de 468 € a rejoint la caisse de la coopérative scolaire et permettra de participer au financement des sorties scolaires. Ce résultat financier regroupe les recettes de la buvette, de la vente de plants fournis par les bénévoles et d'objets fabriqués par les élèves ainsi que les dons des exposants.

Agence postale communale (APC)

Depuis le 1^{er} mai, Julien DERIAT assure la gestion de l'APC ainsi que des tâches administratives d'appui au secrétariat



de mairie, en remplacement de Carole COUVREUX.

Julien a été sélectionné parmi plusieurs candidats éligibles au CAE, pour son parcours professionnel et ses compétences au regard des missions à effectuer.

Nous souhaitons que Julien s'intègre rapidement dans ses nouvelles fonctions et dans la vie chamblétoise.

Dictionnaires pour la 6^{ème}

Tradition oblige, les 17 élèves de CM2 ont été conviés par la municipalité à une petite cérémonie où ils se sont vus remettre un dictionnaire « Robert du collège ».



Le maire en présence de Lydie BLOYER et Nicole COSSIAUX les a félicités et encouragés pour leurs études futures. Anne-Gaëlle AMIZET, leur enseignante et directrice de l'école « Les champs d'blé » a tenu à rassurer les parents en leur indiquant que l'adaptation au collège pouvait durer quelques mois, mais que leurs enfants avaient acquis toutes les bases pour réussir.

Artistes en herbe aux Champs d'Blé

Avec l'aide de l'artiste Mako Moya contacté par la directrice Anne-Gaëlle AMIZET, les élèves de CM1-CM2 ont réalisé une magnifique fresque colorée sur un mur de la cour de l'école. Les enfants ont tout d'abord fait des recherches sur l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, faisant parties du projet d'école sur la découverte du monde. L'idée est alors venue d'un personnage qui protégerait l'école et rendrait les élèves heureux de s'y retrouver.



Dans le cadre d'un projet artistique et culturel, les élèves ont été conseillés et guidés par Mako dans la réalisation de leur œuvre. Tous le remercient de les avoir aidés à être patients et à prendre confiance en eux. Bravo pur cette belle réalisation collective qui anime la cour de l'école !

Travaux de voirie au Chéroux

Après la réalisation du réseau d'assainissement en 2015, et la réfection récente du réseau d'eaux pluviales, des travaux de voirie viennent d'être confiés

à la société COLAS pour les rues de la Carrière et Côte du Chéroux.



La pose des bordures de trottoirs ou caniveaux, l'arrachage de thuyas envahissants le long des garages et la mise en œuvre récente de l'enrobé ont constitué les principales étapes de ce chantier. La mairie remercie les riverains qui ont su s'adapter aux contraintes et faciliter le travail des entreprises.

Conformément à leur demande lors de la réunion de quartier de décembre 2014, la signalisation sera adaptée avec instauration d'un sens unique afin d'améliorer la sécurité.

Ainsi, dans quelques semaines, ces rues prendront les caractéristiques d'un quartier sécurisé bénéficiant de cheminements adaptés aux déplacements doux.

Vie associative

Les représentants des associations et les élus de la commission vie associative se sont réunis avant la pause estivale, afin de finaliser le calendrier des manifestations du second semestre. Les personnes présentes ont pu s'exprimer sur leurs projets ou leurs difficultés concernant la vie de leur association et l'organisation de leurs activités.



Les aînés ruraux ont remercié la municipalité pour la réalisation d'un terrain de pétanque au complexe Gustave Piot, utilisable par toutes les associations locales.

Cette rencontre a de nouveau montré l'importance de ces moments d'échanges qui coordonnent et renforcent la richesse et la diversité de la vie associative Chamblétoise.

L'agenda du trimestre

1^{er} septembre - 19h00 :
Assemblée générale de la Chasse

21 septembre - 20h30 :
Assemblée générale de l'Amicale Laïque

22 septembre - 18h30 :
Assemblée générale de Chamblet Téléthon

20 octobre - 20h30 :
Assemblée générale du Comité des Fêtes

Les nouvelles de l'ESC

La saison se termine avec le maintien des 2 équipes alors que la nouvelle verra l'arrivée de 2 nouveaux entraîneurs Yoan CLOU pour la A et Christophe DUMONT pour la B. Franck BIGOT va devenir arbitre officiel, ce qui permettra au club de bénéficier de mutations la saison prochaine. Au niveau des joueurs, un seul départ est comptabilisé contre 4 arrivées. Le club regagnera le terrain le 20 août pour le premier tour de la coupe de France et le 3 septembre pour le début du championnat.

Les 2 « Angélique » sont remerciées pour leur présence chaque dimanche derrière la buvette.

La mise en place d'une équipe de jeunes garçons et filles de 5 à 8 ans est toujours envisagée (renseignements au 06 50 12 39 38).



La Retraite Sportive en Basse-Normandie

La Retraite Sportive de Thorette est allée pratiquer ses activités en bordure de la Manche, à Hauteville-sur-Mer début juin. La semaine a débuté par un jour pluvieux qui a surpris marcheurs et cyclistes. Mais la météo, devenue plus clémente, a permis de parcourir les chemins, pas toujours plats !

Les participants se sont aussi éloignés du village en voiture pour découvrir le Mont St-Michel, les plages du débarquement à la pointe du Hoc, le cimetière américain d'Omaha Beach, Sainte-Mère-l'Eglise et aussi la Cité de la Mer de Cherbourg.

Ils ont pu goûter la gastronomie locale notamment l'andouille de Vire, les huîtres, les fromages, et quelques boissons à base de pommes, etc.



A la fin du séjour, les retraités sportifs, prêts à repartir, ont fait des suggestions pour l'année prochaine qui seront examinées par le comité directeur dès la rentrée de septembre.

Les Rythmés

Cette année 2016-2017 se termine par un beau bilan. Plus de 72 licenciés ont participé aux différentes activités de l'association les Rythmés.

La météo un peu capricieuse a, cette année, annulé de nombreux cours de marche nordique.



Pour les 4/8 ans, leur saison s'est terminée par une représentation à l'Agora les 24 et 25 juin tandis que les marcheurs du samedi se sont regroupés avec ceux de Montmarault le 8 juillet pour une marche suivie d'un pique-nique au bord d'un étang.

Nos diverses activités vous intéressent, venez nous rejoindre au stade de Chamblet le 16 septembre lors du forum des associations.

Bonnes vacances à tous !

Une fleur, la vie : sophrologie et relaxation

Voilà maintenant 4 ans qu'une vingtaine de personnes se retrouvent en alternance les mardis à la salle polyvalente afin de partager un moment de bien-être, de détente et de sérénité.

La respiration, la gestion des émotions, la visualisation de pensées et d'images positives, la concentration, la confiance en soi et bien d'autres thèmes encore sont abordés.



Les participants ont fêté la trêve estivale autour d'un apéritif dînatoire.

Si vous aussi, vous souhaitez intégrer le groupe, vous pouvez prendre contact auprès de **Sylvie CARMIER** au **06 40 40 26 18**.

Nous nous donnons rendez-vous **mardi 5 septembre à 19h45 à la salle polyvalente** pour la reprise des séances.

CHAMBLET TÉLÉTHON



Une nouvelle édition du Téléthon se prépare. L'entente communale réfléchit sur les activités diverses et variées à vous proposer. L'an passé, plus de **20 000 €** ont été donnés à l'A.F.M.

ZAZIE, marraine de cette édition 2017, ne nous fera pas l'honneur de sa présence !

Mais vous pouvez collaborer par vos idées, votre présence, votre générosité à cette œuvre. Nous vous donnons rendez-vous lors de notre Assemblée Générale du 22 septembre à 18h30, salle polyvalente à Chamblet



Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes organisera la traditionnelle Fête de Saint-Maurice samedi 23 et dimanche 24 septembre.

Le dimanche, la brocante vide-greniers s'installera dans le bourg le long des rues des artisans et du Chéroux.

Les inscriptions seront prises au cours de la semaine du 18 au 22 septembre.



Les attractions foraines, les stands de buvette et de restauration rapide seront à la disposition des visiteurs, que nous attendons nombreux.

Cette année, la salle polyvalente accueillera une exposition proposée par les Meilleurs Ouvriers de France (MOF), qui présenteront leurs œuvres, témoins de l'excellence professionnelle.

Vendredi 20 octobre, le comité des fêtes serait heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles à son assemblée générale annuelle pour soutenir ses initiatives et l'épauler dans l'organisation des manifestations.

Contact : 06 73 74 08 23

f Comité des Fêtes Chamblet

Calendrier des manifestations du trimestre

- 16 septembre** : Forum des associations
- 23-24 septembre** : Fête de Saint-Maurice
- 27 septembre** : Concours de belote Club de l'Amitié des Aînés Ruraux
- 14 octobre** : Théâtre de l'Amicale Laïque

